
Adresse des administrateurs du district de Montelimar (Drôme) qui annoncent que toutes les communes de ce district ont abjuré le fanatisme et envoyé le produit des dépouilles des églises, lors de la séance du 30 floréal an II (19 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Montelimar (Drôme) qui annoncent que toutes les communes de ce district ont abjuré le fanatisme et envoyé le produit des dépouilles des églises, lors de la séance du 30 floréal an II (19 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 449-450;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27115_t1_0449_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

sur l'institution des fêtes décadaires devient d'autant plus cher au peuple français, qu'il doit le venger, ce peuple magnanime, aux yeux des nations et de la postérité, de tous les outrages de la perfidie, en attestant la moralité pure qui le dirige dans la carrière de la liberté.»

BORDEAUX, MONFLETTE, LELEU, VILLEMONEY,
PETIT [et 1 signature illisible].

e

La Société populaire d'Auzances, département de la Creuse, adresse ses félicitations sur la découverte de la conspiration ourdie contre la liberté; elle invite la Convention nationale à rester à son poste, et annonce qu'elle a fourni en don patriotique 62 chemises, 50 paires de bas, 30 livres de charpie, un pistolet; plus 15 marcs 5 onces d'argenterie, des cuivres, fers et cloches, provenant des ci-devant églises (1).

[Auzances, 22 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Vous venez d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance nationale en étouffant dans sa naissance une conspiration criminelle ourdie dans les ténèbres par des monstres couverts du masque du patriotisme, nous avons frémi d'horreur en sondant l'immensité de l'abîme que des hommes corrompus avaient creusé sous les pieds des trop confiants républicains. Oui, c'en était fait de la patrie sans l'active surveillance des Comités de salut public et de sûreté générale qui ont saisi, en un instant, tous les fils de la conspiration et fait tomber la tête des principaux conjurés. Poursuivez sans relâche les restes impurs de cette faction liberticide. Elle n'est que le premier anneau d'une multitude d'autres que l'effroi de la chute de celle-ci concentre, pour quelques instants, mais dont l'explosion pourrait devenir terrible dans le calme de la sécurité même.

C'est à regret, Citoyens Législateurs, que nous vous exprimons nos alarmes, mais elles sont fondées sur une expérience malheureusement trop certaine pour que l'expression puisse vous en être pénible. Non, jamais nous ne désespérerons du salut de la patrie, tandis que vous continuerez à tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement; songez toujours que les destinées des générations présentes et futures reposent sur vous. L'anéantissement de l'esclavage, le triomphe de la liberté et de l'égalité, enfin la jouissance plénière des droits de l'homme et du citoyen, voilà le terme désiré de nos espérances, et celui de vos glorieux efforts. La tâche est grande mais la gloire qui vous attend sera impérissable, comme la République dont vous êtes les fondateurs. Restez à votre poste pour consolider le bonheur des peuples libres et pour apprendre aux tyrans couronnés que leurs trônes ne sont que d'argile.

Nous vous annonçons avec plaisir que le meilleur esprit et le plus grand calme règnent dans

(1) P.V., XXXVII, 298. B⁴ⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t) et 3 prair.; *J. Lois*, n° 599.

(2) C 302, pl. 1089, p. 22.

notre commune; la raison y a pris la place des anciens préjugés, et le flambeau sacré de la philosophie a dissipé les nuages épais de la superstition. Vive la Convention, vive la Montagne, vivent les comités de salut public et de sûreté générale. Périrent à jamais les conspirateurs et les traîtres. S. et F.»

COUTON (présid.), DUPUIZEAUX (secrét.),
DENEUFOIS (secrét.).

Suit l'état des dons figurant au p.v. Une seule différence: 90 paires de bas, alors que le p.v. en mentionne 50.

f

La Société populaire de Gravelines annonce que les volontaires du 3^e bataillon du Lot, en garnison dans cette place, renoncent à leur viande pendant 4 jours, et les officiers pendant une décade: ces derniers font en outre la remise de la moitié de la viande que la loi leur accorde pendant tout le temps qu'il y aura pénurie. Ils ont encore déposé sur le bureau de cette société, 440 liv. pour le soulagement des indigens de Gravelines (1).

g

Les administrateurs du district de Montélimar (2) félicitent la Convention nationale sur ses travaux, l'invitent à rester à son poste, et annoncent que toutes les communes de ce district ont abjuré le fanatisme et envoyé à la monnaie de Paris les dépouilles de leurs ci-devant églises. Ces envois ont produit 394 marcs 5 onces 3 gros d'argenterie (3),

[Montélimar, 7 flor. II] (4).

« Législateurs,

Le gouvernement que vous veniez de donner à la France dans ces tems d'orages et d'intrigues est le seul qui puisse consolider les hautes destinées où la République va bientôt s'élever. Les méchants seuls en murmurent, c'est là le triomphe de votre sagesse; vous avez su déjouer toutes les machinations infernales des ennemis du peuple, aussi sa confiance est sans bornes. Celui que nous avons le bonheur d'administrer adore avec nous votre courage; vous lui avez appris que le prêtre et le noble étaient les instruments de la tyrannie. Toutes nos communes se sont hâtées de convertir leurs temples où siégeaient l'erreur et le fanatisme en temples de la Raison. Partout va succéder la vraie morale à celle des prêtres. Chacun saura bientôt que l'encens le plus agréable à la divinité est l'observance sévère de vos sages loix. Chacun saura que le favori de l'Être suprême est celui qui fait le plus de sacrifices pour la patrie et qui peut dire dans sa conscience: « Je n'ai fait » à autrui que ce que je veux qu'on me fasse ».

Toutes nos communes, ne suivant d'autre impulsion que celle de leur Raison, ont offert à

(1) P.V., XXXVII, 299. B⁴ⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t).

(2) Drôme.

(3) P.V., XXXVII, 299. B⁴ⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t) et 3 prair.; *M.U.*, XL, 13.

(4) C 302, pl. 1098, p. 30.

la patrie les hochets que l'orgueil ecclésiastique avait entassés; nous avons adressé à la monnaie de Paris deux caisses d'argenterie du poids de 394 marcs 5 onces 3 gros, provenus de leurs dons. Elles savent avec nous que l'emploi où vous le destinez n'est que pour consolider le bonheur de la France. Les traîtres et les despotes ont pâli, c'est le signal de leur mort et de la liberté des peuples. Restez, Législateurs, à votre poste, et comme vous, sous votre égide, nous continuerons à dessécher les marais fœtides qui infestent la montagne.

Depuis longtemps nous n'avons plus de prêtres, tous ont abdiqué ou se sont retirés de nos contrées. Dans chaque commune les habitants avaient une maison curiale et beaucoup n'avaient point de maison commune. La plupart des municipalités étaient obligées de siéger dans les places publiques, dans des écuries, ou de prendre territoire momentanément chez des particuliers. Aujourd'hui que les fonctions municipales ont acquis beaucoup d'importance, et qu'elles sont toujours en activité, presque toutes les communes du district sollicitent la permission d'occuper les maisons d'intérêts publics. La décence nous fait un devoir de solliciter de votre justice un décret qui concède aux communes les maisons ci-devant curiales pour le lieu de leurs séances.

Les administrateurs du district de Montélimar, département de la Drôme, ce 7 floréal, an deuxième de la République une, indivisible et démocratique.»

GÉNISSIEU, GOURJON, BISSASSAT, VARONNIER, BAIMOIN, LAURANS, BLANCHARD, MURAT, LOUA.

h

La Société populaire de Chalon-sur-Saône (1) annonce qu'elle vient de faire passer aux hôpitaux de Lille et Douai 780 livres de charpie et un tonneau de bandes et compresses; et persuadée, dit-elle, que c'est en faisant exécuter les lois que les républicains concourent à l'anéantissement de nos ennemis, tous ses membres s'empressent de sacrifier leur temps et leur fortune pour son exécution (2).

[Chalon-sur-Saône, s.d.] (3).

« Citoyens représentants,

C'est en suivant vos traces, c'est en exécutant vos sages décrets que les républicains concourent à l'anéantissement de nos ennemis, et à l'affermissement de notre heureuse révolution. Notre Société pénétrée de ces grands principes, s'empressera toujours de sacrifier avec plaisir son temps et sa fortune pour l'intérêt général.

Nous vous annonçons que, prévenus par nos frères des communes de Douai et de Lille que leurs ambulances et hôpitaux manquaient de charpie. Nous avons aussitôt invité nos femmes et nos enfants à travailler à nous en procurer

en moins de dix décades. Nous avons eu l'agrément de pouvoir en faire passer 780 livres net à ces deux communes, ainsi qu'un tonneau de bandes et de compresses.

La Société ne se bornera pas à équiper, et monter 6 chevaliers jacobins, elle ne se bornera pas à envoyer de la charpie aux hôpitaux, mais tous ses membres sont prêts à sacrifier fortune, temps et vie pour le soutien de la République. C'est là le vœu unanime et bien prononcé d'une Société qui a voué une haine éternelle aux tyrans et qui chérit la liberté et l'égalité.»

VISSON (*présid.*), BOTTEVILLE, MEREL, GAUBERT, CALLIEN.

i

Les officiers municipaux et l'agent national de la commune de Hyères disent que le culte de la Raison est le seul auquel on sacrifie dans cette commune et que l'argenterie et les autres dépouilles de leurs ci-devant églises ont été déposées pour augmenter les richesses de la République (1).

[Hyères, 2 flor. II] (2).

« Citoyen président,

Il ne manquait à la gloire que les travaux immortels de la Convention lui ont acquise qu'un seul triomphe, et elle vient de le remporter. Le fanatisme a disparu de toute l'étendue de la République; on ne sacrifie plus qu'à la Raison; l'argenterie d'un culte absurde et ridicule qui deshonorait l'esprit humain expie ses honteux services au feu du creuset national; nos cloches changés en canons ne sonneront plus que la dernière heure des tyrans. Les ornements sacerdotaux que la superstition et la vanité avaient consacrés à la divinité vont compléter nos dons en augmentant les richesses de la République. Enfin nos prêtres eux-mêmes désormais enfants de la patrie, abjurant leurs antiques erreurs, déviennent les apôtres de la Raison et prêchent le seul évangile qui convienne à des républicains.

« Désormais (a dit l'incorruptible Robespierre) la France va substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la Raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, la société des bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable; en un mot toutes les vertus et tous les miracles de la République à tous les vices et tous les ridicules de la monarchie». Oui, nous voulons remplir les cœurs de la nature, accomplir les destins de l'humanité,

(1) Saône-et-Loire.

(2) P.V., XXXVII, 299. Bⁱⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1328.

(3) C 302, pl. 1089, p. 25.

(1) P.V., XXXVII, 299. Bⁱⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1328.

(2) C 302, pl. 1089, p. 26.